

et treize mois de prison pour avoir institué des prêtres sans la permission du gouvernement. C'est la plus forte condamnation prononcée jusqu'aujourd'hui.

L'Evêque de Trèves et celui de Fribourg ont aussi été condamnés pour la même conduite, ce dernier à 200 thalers ou 40 jours de prison.

Le Ministre des Cultes prussien, M. Falk, vient de lancer un ordre décrétant la fermeture du Séminaire de Posen.

M. l'abbé Thouvenin, un excellent curé des environs de Metz, vient d'être condamné à trois mois de prison, pour avoir prêché trois sermons qui n'ont pas eu la bonne fortune de plaire aux persécuteurs de l'Eglise catholique à Metz.

Les Reverends Pères Rédemptoristes de Téterchen, dans la Lorraine Allemande, viennent de recevoir un décret de la cour prussienne leur annonçant qu'ils sont proscrits et obligés de vider le terrain *sous peu de jours*.

Toutes ces persécutions partielles et un grand nombre d'autres que nous passons sous silence, se rattachent à un immense plan d'anéantissement sorti de l'imagination démoniaque de Bismarck et poursuivi avec acharnement par ses affidés pour ruiner l'Eglise catholique et le pouvoir spirituel du Pontife de Rome.

Ce plan est divulgué par une feuille catholique de Paris dans les termes suivants :

« La persécution allumée en Allemagne, en Italie et en Suisse contre le catholicisme entre dans une phase de violence et d'hypocrisie qui semble le prélude d'événements d'une terrible gravité pour toute l'Europe. La spoliation des couvents à Rome et les lois qui dépouillent les catholiques en Suisse et en Allemagne de leurs églises et de la liberté de leur culte, se rattachent à un plan dont le prince de Bismarck est le principal auteur, et qu'il a ourdi dans la pensée d'écraser la religion catholique pour soumettre tout le monde occidental, âmes et corps, à un pseudo-papisme protestant, incarné dans le chef de l'empire allemand. Pie IX vient d'adresser aux catholiques une encyclique qui dénonce ce programme du nouvel empire d'Occident, pour l'exécution duquel le chancelier prussien a trouvé des auxiliaires et des instruments dans les chefs de la République helvétique (la Suisse), en même temps que dans les chefs de la Révolution italienne. Pour tout esprit sincère et réfléchi, il est dix fois évident que l'écrasement du catholicisme est envisagé par le chancelier prussien comme le moyen nécessaire de conquérir les nations de race latine, la France, l'Italie, l'Espagne, et même ces républiques suisses dont les chefs, aveuglés par une haine stupide contre la Religion, foulent aux pieds les lois divines et humaines, pour servir l'insatiable ambition de la Prusse.

« Ce qui devrait révolter toute âme honnête et sensée, c'est de voir le clergé catholique exilé, persécuté, les fidèles mis à l'amende lorsqu'ils ont recours au ministère de prêtres de leur choix, au nom de lois qui invoquent le principe de la *liberté de conscience*. Ce qui est particulièrement odieux, c'est de voir un sophisme aussi impudent appuyé par des journaux qui se piquent de libéralisme.

« Quand on voit de près les esprits livrés à un tel vertige, la plume tombe des mains, et l'on se demande si on est éveillé ou si on est la proie d'un cauchemar qui enlève jusqu'à l'intelligence des idées et des mots.

« Au reste, cette persécution allumée contre l'Eglise catholique finira par tourner à la honte de ses auteurs, et pour peu que le gouvernement français acquiert de force et de stabilité, on verra la France redevenir le foyer de la véritable liberté et de la défense de l'ordre européen contre un despotisme destiné, comme tous ses devanciers, à trouver sa

ruine dans la brutale ivresse de sa monstrueuse puissance. »

— En Suisse, la *liberté de conscience* est attaquée avec plus d'audace encore s'il est possible. Les prêtres catholiques sont chassés de leurs paroisses et les fidèles sont mis à la porte de leurs églises. Les renégats, qui s'appellent *Vieux Catholiques*, sont pompeusement installés à la place des véritables pasteurs condamnés à la misère et à l'exil. Ces curés, d'un nouveau crû, produits d'un vote donné par les libres-penseurs et les hérétiques n'inspirent aucune confiance aux catholiques sincères et ils se voient abandonner comme des pestiférés. Mais que leur importe, ils touchent leur salaire, ils se donnent de l'importance auprès d'un gouvernement impie: c'est tout ce qu'ils demandent.

Dernièrement encore l'Eglise de Dalémont (Suisse) voyait son vénérable curé remplacé par un *Vieux Catholique*. L'installation de ce prétendu curé s'est faite au milieu d'un grand déploiement des fonctionnaires de l'état et de la force publique; mais les catholiques se sont abstenus en masse.

Ces derniers avaient même pris la décision de ne point livrer les clefs de leur église, mais le Vice-Préfet fit réclamer les dites clefs au président du conseil de la fabrique. Sur le refus motivé de ce courageux catholique, le petit tyran bernois le fit aussitôt incarcérer par trois gendarmes et mettre au secret tout le jour, avant condamnation, au pain et à l'eau. Mais M. Ceppi, le président du conseil paroissial, resta inébranlable dans le devoir.

Gobat suspendit, de sa propre autorité, le conseil de la fabrique et le remplaça par le conseil municipal de Dalémont. Il fit ensuite crocheter les portes de l'église, qui résistèrent deux jours aux efforts de ses ouvriers et gendarmes. Enfin, dimanche, le 16 Novembre, tout était prêt pour l'installation sacrilège. Le Vice-Préfet Gobat, qui est protestant était l'installateur; M. Pipy, l'apostat de Porrentruy, assistait le nouveau curé, M. Portoz Grassiz, qui était entouré de plusieurs intrus de son espèce.

Cependant la Sainte Messe se célébrait avec une piété digne des Catacombes, dans le jardin d'un fervent catholique, M. O. Eoherman.

La foule se pressait là; les hommes plus nombreux qu'aux plus grands jours, chantaient d'une voix émue les fortes et pieuses mélodies de la messe en Plain-chant.

En somme la population reste inébranlable dans sa foi catholique, fidèle à ses pasteurs légitimes et elle couvre d'un mépris silencieux mais profond tous les auteurs du schisme officiel que Berne impose au Jura.

— Dans la Puissance du Canada, les sujets de troubles, qui divisent depuis quelques mois certaines parties de la population, ne paraissent pas vouloir cesser. On dirait que certains gens ont à cœur de nous affaiblir par la désunion et de tout transformer en désordres et en persécutions.

A Manitoba, par exemple, la situation des Metis ne s'est pas améliorée. Lépine, l'un de leurs chefs emprisonnés est toujours sous le coup de l'accusation d'assassinat. Il est vrai que Lépine a été admis à caution; mais l'épée de Damoclès n'en reste pas moins suspendue sur sa tête.

Pendant le long plaidoyer, fait par l'Hon. M. Royal, et qui a réussi à faire admettre Lépine à caution, il paraît que Clarke, le procureur-général de Manitoba a brutalement insulté le défenseur et l'accusé et cela en présence même du juge Bétournay qui n'a pas même osé rappeler l'insulteur à l'ordre.

A ce sujet, le journal le *Métis* donne au juge l'avertissement suivant :

« Qu'on nous permette ici une remarque: jusqu'à quand nos juges permettront-ils de telles scènes de violences grossières ? »